RÉASSURANCE VIE

Maîtriser les fondamentaux de la réassurance vie

1 JOUR, 7 HEURES

FINANCE / SOLVABILITÉ II

CODE : AFI08

Objectifs de la formation

Définir le rôle de la réassurance et l'intérêt de son interaction avec le marché de l'assurance

Décrire les mécanismes et les techniques de base de réassurance

Mettre en œuvre un plan de réassurance

Parmi nos formateurs

- LAURENT Rosy
  Secrétaire Général,
  APREF (ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA RÉASSURANCE EN FRANCE)

Public concernés

- Responsables financiers, risques, techniques, conformité, contrôle interne ; Souscripteurs directs et réassurance ; Gestionnaires de traités de réassurance ; Gestionnaires comptables réassurance ; Chargés d'études techniques

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Définir la Réassurance

Comprendre les différences et interrelations entre Assurance et Réassurance

- Savoir faire la distinction entre Assurance vs Réassurance
- Cerner le marché de la Réassurance
- Identifier l'utilité/finalité de la Réassurance
- Comment bien choisir ses Réassureurs

Connaitre les différentes branches de la Réassurance

- Réassurance traditionnelle : réassurance Non-Vie (partie limitée à une liste des principaux risques), réassurance vie, analyses de différents types de sinistres
- Réassurance alternative ou financière

Quels sont les fondements juridiques de l'activité d'assurance, contraintes prudentielles

- Connaitre la réglementation
- Appréhender les mesures de contrôle
- Identifier les impacts sur la politique de souscription de l'assureur

Les bases techniques de la Réassurance

Maitriser la notion de plein

- Savoir faire la distinction entre le plein de souscription et le plein de conservation
- Comprendre comment se détermine le Plein

Quelle est l'approche juridique de la Réassurance

- Réassurance facultative
- Réassurance obligatoire
- Réassurance fac-ob

Approche technique de la Réassurance

- Réassurance proportionnelle (Réassurance de capitaux)
- Réassurance non-proportionnelle (Réassurance de sinistres)
- Détails des principales conventions de Réassurance : Traité Quote-Part, Traité en Excédent de Plein, Traité en Excédent de Sinistre, Traité en Excédent de perte

Savoir constituer un Plan de Réassurance

Construire le Plan de Réassurance

- Maîtriser l'articulation des traités
- Savoir analyser un plan de Réassurance Vie

Comprendre le Plan de Réassurance d'une compagnie d'assurance

- Comment lire un tableau de bord de Réassurance
- Bien intégrer dans son analyse la problématique budgétaire

Spécificités de la Réassurance Vie

Conséquences sur la Réassurance

- Excédent de Plein : rétention proportionnelle vs rétention constante
- Réassurance non-proportionnelle : définition du risque assuré (par contrat, par tête), assiette du traité

Couvertures spécifiques de certains risques

- Décès par risque : réassurance proportionnelle « à la prime commerciale » versus « à la prime de risque »
- Décès accidentel
- Invalidité par risque
- Couverture par événement
- Excédent de Perte

Dates

Classe virtuelle	Paris
01/07/2024	01/07/2024
11/10/2024	11/10/2024
17/12/2024	17/12/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.